

En 2010, la commune a fait installer deux aires de jeux pour permettre aux enfants de se distraire : une dans le lotissement Sur Pontelain, et une rue de Fourouze (face à la salle communale). Les entrées y sont libres, mais il faut veiller à ce que vos enfants respectent les règlements affichés (âge, utilisation des jeux).

A Pontelain, il y a pour les enfants une passerelle avec un toboggan, ainsi qu'un jeu à ressort. A Fourouze, vous trouvez un jeu à ressort, une mini passerelle et un panier de basket (pensez à amener vos ballons).

